

## Festival International du Film Insulaire de l'île de Groix Du 21 au 25 août 2019

La 19ème édition du Festival International du Film Insulaire de Groix (FIFIG) se tiendra du 21 au 25 août 2019 et mettra à l'honneur les îles chiliennes : Rapa Nui, les archipels de Juan Fernandez et de Chiloé, les îles de la Patagonie.

Le FIFIG est un événement culturel pluridisciplinaire : le cinéma documentaire en est la composante principale avec des films en compétition, une programmation sur les îles invitées, des projections-débats et des ciné-concerts. Il est accompagné d'une programmation musicale, de spectacles d'art vivant, d'un espace littéraire et de deux lieux d'exposition.

Le FIFIG lance un appel à candidature pour la sélection d'une partie des exposants de sa 19ème édition.

**Cet appel est ouvert à tous les auteurs photographes, amateurs comme professionnels de moins de 35 ans et de nationalité chilienne. Le candidat proposera une série photographique homogène et cohérente de 5 à 10 photographies maximum sur le thème des îles chiliennes.**

Le comité organisateur retiendra maximum 4 auteurs photographes pour le palmarès 2019.

Les auteurs retenus seront exposés durant la durée du FIFIG sur l'île de Groix.

Les tirages et l'exposition est à la charge des organisateurs du FIFIG.

Au terme du festival, l'ensemble des tirages exposés sera envoyé aux auteurs retenus.

### **Comment participer ?**

Consultez le site : [www.filminsulaire.com](http://www.filminsulaire.com)

Contact [infofocalegroix@gmail.com](mailto:infofocalegroix@gmail.com)

**Les dossiers de candidature doivent arriver à l'organisation  
via wetransfer avant le 20 mai 2019.**

## Règlement

### Qui peut participer ?

- Avoir moins de 35 ans et être de nationalité chilienne

### Thème

- Les îles chiliennes : l'homme et l'insularité

### Inscription

- Le candidat doit envoyer son dossier de candidature via we transfer à l'adresse [infofocalegroix@gmail.be](mailto:infofocalegroix@gmail.be) avant le 20 MAI 2019
- Les droits d'inscription sont gratuits
- Le candidat propose une série homogène et cohérente de 5 à 10 photographies maximum

### Composition du dossier de candidature

- Un dossier nommé du nom de l'auteur contenant :
  1. Un sous-dossier « projet HD » avec les images Haute Définition de la série proposée. (Min 5 – max 10 photographies). Ces photos seront, **UNIQUEMENT POUR LES AUTEURS SELECTIONNÉS**, utilisées pour réaliser le catalogue de l'exposition
  2. Un sous-dossier « projet BD » avec les mêmes images en Basse Définition (1204px pour le grand côté – 92 dpi). Ces photos seront, **UNIQUEMENT POUR LES AUTEURS SELECTIONNÉS**, utilisées pour illustrer le site du FIFIG. Les images ne comporteront ni signature ni marque de reconnaissance.
  3. Un sous-dossier « démarche » avec un document word reprenant l'intitulé du travail photographique ainsi qu'un texte succinct expliquant la démarche artistique de l'auteur
  4. Un sous-dossier « auteur » avec un document word comprenant les coordonnées complètes : nom, prénom – adresse postale - téléphone - adresse mail (important car toutes les communications se feront via courrier électronique) - site internet.
  5. Une photo de l'auteur haute définition et un mini CV

**Seuls les dossiers complets seront pris en considération.**

## Sélection

- Les membres du comité organisateur choisiront les séries qui seront exposées. Les décisions du jury sont sans appel.
- Tous les candidats seront informés par courriel des résultats du jury au plus tard fin juin 2019.
- Les auteurs sélectionnés recevront par retour de courrier l'ensemble des tirages des œuvres exposées.

## Droits

- Les auteurs autorisent les organisateurs à reproduire les photographies pour le catalogue et la promotion du festival.
- Les auteurs autorisent les organisateurs à diffuser leurs photographies en basse résolution sur le site du FIFIG et sur la page Facebook de l'événement.
- Les auteurs renoncent ainsi à toutes demandes de droits concernant la présentation et la reproduction de ces photographies utilisées dans le cadre du FIFIG.
- Les auteurs doivent disposer de toutes les autorisations nécessaires à l'exposition des photographies présentées.
- Les auteurs restent les seuls propriétaires de leurs images.

## Exposition

- Les séries seront exposées sur l'île de Groix pendant le FIFIG.
- Chaque auteur sera exposé sur le site de Port Lay, dans une librairie ou un restaurant de l'île de Groix.
- Les lieux d'expositions seront choisis par les organisateurs du FIFIG.